

FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

BULLETIN
D'INFORMATION

Volume 6, numéro 3
Automne 2006

COLLOQUE

« LE PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC :
ÉDUCATION ET TRANSMISSION DU SENS »,
DU 22 AU 24 NOVEMBRE 2006

Dans la foulée des audiences tenues en 2005 par la Commission parlementaire de la culture concernant le patrimoine religieux du Québec, la Fondation du patrimoine religieux du Québec et la chaire de religion, culture et société, de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal, organisent le colloque intitulé « **Le patrimoine religieux du Québec : éducation et transmission de sens** », du 22 au 24 novembre prochain.

CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Le colloque sera inauguré par une conférence de M. Mario Dufour, président de la Commission des biens culturels du Québec, sous la thématique « *Le patrimoine religieux au Québec : difficultés et défis de transmission* ». Cette conférence se déroulera dans le cadre des *Belles Soirées et Matinées* de l'Université de Montréal (3200, rue Jean-Brillant, Montréal). Personnalité phare du milieu patrimonial et culturel québécois, M. Dufour se penchera sur la question suivante : Dans le cas de prise en charge matérielle de ce patrimoine, quels sont les défis à relever en ce qui a trait à sa transmission et à son appropriation, dans un contexte à la fois de continuité et de rupture avec l'histoire religieuse? Les droits d'entrée pour cet événement public sont de 20 \$. Toutefois, les participants au colloque bénéficieront d'un tarif préférentiel de 10 \$.



COLLOQUE

Le colloque « **Le patrimoine religieux du Québec : éducation et transmission de sens** » réunira une trentaine de chercheurs, théologiens, archivistes, conservateurs, historiens et muséologues qui réfléchiront notamment aux défis de la transmission et de l'appropriation du patrimoine religieux québécois. Nos réflexions à cette occasion porteront essentiellement sur la relation entre l'histoire, la culture actuelle ainsi que la transcendance.

De nombreuses questions y seront soulevées : Quels sont les défis éducatifs à relever dans un contexte à la fois de continuité et de rupture avec l'histoire religieuse? Comment les diverses générations de Québécois se réapproprient-elles les multiples dimensions de leur patrimoine? Par ailleurs, en quoi celui-ci peut-il constituer un lieu symbolique de conflits ethno-religieux ou encore, un formidable outil de relation, de médiation et de rencontre? Autant

d'interrogations ancrées dans l'actualité, auxquelles ce colloque tentera de répondre.

Cet événement se déroulera dans l'amphithéâtre du Gesù, Centre de créativité (1200, rue Bleury, Montréal). Les frais d'inscription sont de 100 \$, ou de 50 \$ pour les étudiants, et incluent la réception des actes du colloque qui seront publiés en octobre 2007.

Il est à noter que tous les participants recevront un document présentant plus en détail les thématiques abordées lors du colloque. Ce cahier a pour objet d'aider les participants à

partager leurs connaissances de même qu'à sensibiliser les nombreux intervenants aux défis que pose la transmission de ce vaste patrimoine aux générations futures. Le document sera mis en ligne au début du mois de novembre, et une copie papier sera distribuée dans les pochettes remises aux participants lors de leur arrivée au Gesù.

INFORMATION

Pour plus d'information sur le programme et les modalités d'inscription, nous vous invitons à consulter le site Internet qui sera mis en ligne à la mi-octobre : www.colloquepatrimoinereligieux.qc.ca.

ÉGLISE SAINT-PIERRE-APÔTRE, MONTRÉAL

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DU CLOCHER

Considérée comme l'un des édifices néogothiques les plus purs, l'église catholique Saint-Pierre-Apôtre se démarque dans le paysage montréalais. Construite entre 1851-1853, elle est la première réalisation de l'architecte Victor Bourgeau. Première d'un modèle qu'il reprendra ailleurs, cette église se caractérise par sa tour saillante en façade et ses arcs-boutants. Son originalité réside dans son plan et le traitement de ses élévations latérales qui comprennent deux registres de baies. Le riche décor néogothique possède encore aujourd'hui plusieurs éléments d'origine, dont des vitraux importés de France, de même que plusieurs éléments du mobilier liturgique et des décors peints.

L'ensemble des constructions, église et presbytère école, sacristie et résidence des religieux, présente un intérêt certain qui a permis, en 1977, de classer l'îlot comme site historique. Cette reconnaissance a contribué à la sauvegarde du quartier, qui a déjà connu plusieurs démolitions dans sa section sud avec l'élargissement du boulevard René-Lévesque et la construction de la maison de Radio-Canada.



© L'Étude Louis Brillant, architecte

L'église Saint-Pierre-Apôtre et sa voisine immédiate, Sainte-Brigide (1878), illustrent comme nulle part ailleurs la concurrence qui s'est développée entre deux congrégations au milieu du XIX^e siècle. Suivant les refus pour la constitution d'une nouvelle paroisse, M^{gr} Bourget invite les pères oblates de Marie-Immaculée à construire une église à

l'extérieur de la ville, afin de desservir une population croissante. Les Sulpiciens maintiendront leur position jusqu'en 1865, alors que le démembrement de la paroisse Notre-Dame permet l'ouverture de nouvelles paroisses. Les Sulpiciens constitueront, peu de temps après, la paroisse Sainte-Brigide, dont l'église est érigée aux limites de la paroisse de Saint-Pierre-Apôtre. Le territoire de Saint-Pierre-Apôtre est dès lors limité à ses murs d'enceinte.

Aujourd'hui, cet ensemble est l'un des plus grands complexes de la congrégation des Oblats d'Amérique du Nord. Elle est toujours propriétaire de l'église et présente sur le site. Elle agit d'ailleurs comme maître d'œuvre pour le projet de réfection de la toiture du clocher.



© L'Étude Louis Brillant, architecte



Ce projet de réfection fait partie d'une large campagne de travaux de restauration effectués sur l'église Saint-Pierre-Apôtre. Il comprend aussi des travaux de consolidation et de réfection des arcs-boutants (prévus pour 2007), ainsi que la restauration de la maçonnerie et des vitraux. Les pères oblats ont décidé d'effectuer les travaux en 2006, pouvant bénéficier de l'aide du Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux du ministère de la Culture et des Communications du Québec, qui subventionne le projet de réfection de la toiture du clocher pour une somme de 315 000 \$.

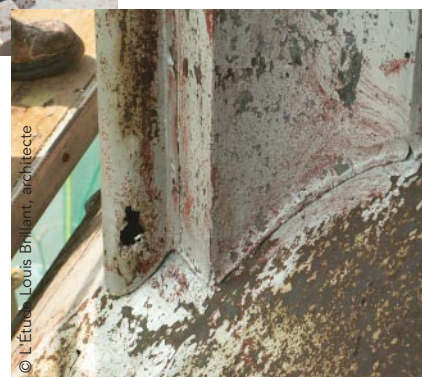
Ce clocher composé d'un squelette de bois est entièrement recouvert de tôles peintes. Les tôles, jointes par pliages et fixées à l'aide d'agrafes, montrent aujourd'hui des signes de corrosion avancée à certains endroits. Certaines pièces sont même percées ou littéralement déchirées. Cette usure n'est pas inhabituelle, mais plutôt le signe du temps. Il s'avère donc essentiel d'intervenir sur les revêtements des clochers de ce genre si l'on veut conserver ces repères symboliques de notre patrimoine qui ont conféré à Montréal le titre de *Ville aux cent clochers*.

Le clocher de l'église Saint-Pierre-Apôtre illustre bien le langage architectural néogothique maîtrisé par son concepteur Victor Bourgeau. Les ogives ornementales, les créneaux et les triglyphes en sont des archétypes et sont tous intégrés à l'ouvrage de tôlerie du clocher. L'étude de Louis Brillant, architecte, travaille, depuis plus de dix ans, à développer sa compréhension de l'église Saint-Pierre-Apôtre. De nombreux relevés lui ont permis d'identifier les différents problèmes relatifs à l'étanchéité de l'enveloppe de l'édifice.

Considérant que la stratégie développée pour le projet de restauration du clocher mise sur la conservation des tôles, seules les tôles jugées irrécupérables seront remplacées. Ainsi, l'on fixe de nouvelles sections de tôle épousant le même profil à de nombreuses tôles percées ou déchirées. L'approche adoptée consiste à conserver le plus possible les éléments décoratifs originaux, d'où la conservation des triglyphes de la corniche. Un soin particulier a été apporté pour privilégier le même type d'assemblage pour les pièces de remplacement. Les pièces de tôles rapportées ont été soit rivées, clouées, soudées ou même calfeutrées pour assurer l'étanchéité du recouvrement de tôle, qui doit être continu.

De manière à bien protéger les pièces de tôles conservées, et les pièces venant ragréer ponctuellement les endroits endommagés, un système de peinture en deux phases est appliqué sur l'ensemble des tôles. Les tôles existantes sont nettoyées et grattées pour en retirer tous les anciens enduits lâches et les traces de corrosion de surface. Ce travail de longue haleine est essentiel à la réussite des travaux. Par la suite, différentes couches d'apprêt et de peinture de finition à base d'acrylique de couleur aluminium sont appliquées pour redonner son lustre d'autrefois au clocher.

La croix couronnant la flèche était elle aussi mal en point. Les différentes pièces de fer forgé la composant se détachaient, et la corrosion avait aussi attaqué d'autres éléments. Il était essentiel que l'épi de faitage soit retiré pour être consolidé, car les anciennes barres de fixation étaient évasées et rendaient sa stabilité précaire. Donc, de manière à sauvegarder ce symbole, la croix a été restaurée avec tous les soins qui lui sont dus. Elle a été entièrement sablée, et les surfaces ont été apprêtées et repeintes par la suite. Après quoi elle fut bénite puis réinstallée devant une horde d'intéressés le 18 août 2006. Une nouvelle assise de support et des ceintures de renfort en



acier inoxydable devraient lui permettre d'être encore un point de repère pour des siècles et des siècles...

Un suivi de chantier constant permet, entre autres, de documenter l'emplacement de toutes les pièces remplacées sur le clocher. Ainsi, les générations à venir pourront bénéficier de documents précis pour, à leur tour, protéger et conserver l'un de nos joyaux les plus visibles du centre-ville.

Éric Millette
Consultant en conservation architecturale

La Fondation du patrimoine religieux du Québec tient à remercier l'étude de Louis Brillant, architecte, et l'entrepreneur général, Couvreur Verdun Inc, pour leur collaboration au projet de panneau de chantier.



NOUVELLES



Studio Raymond Larau, 2006

Prix d'excellence d'Opération patrimoine architectural de Montréal

Dans le cadre de l'Opération patrimoine architectural, la Ville de Montréal a décerné cette année le Prix d'excellence à l'abbé Claude Turmel, vice-président et secrétaire fondateur de la Fondation du patrimoine religieux du Québec, de 1995 à 2005.

L'abbé Claude Turmel a aussi été vice-président fondateur de l'Association patrimoniale interconfessionnelle Pierres Vivantes, de 1994 à 2005, et directeur fondateur du Comité de construction et d'art sacré de l'archevêché de Montréal entre 1970 et 2005. Il a siégé à plusieurs commissions et comités destinés à la conservation du patrimoine, notamment la Commission Jacques-Viger, de 1967 à 1987, et le Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels, dont il a assuré la vice-présidence de 1989 à 2003.

Les membres du Conseil d'administration et le personnel de la Fondation désirent le féliciter chaleureusement pour son accomplissement et sa persévérance dans la sauvegarde de notre patrimoine.

Lancement du Fonds du patrimoine culturel québécois

Le Fonds du patrimoine culturel québécois propose de nouvelles mesures financières afin de soutenir la restauration, la mise en valeur et la diffusion des éléments significatifs de notre patrimoine. Avec des critères d'admissibilité plus souples, il permet de restaurer un plus grand nombre de bâtiments, notamment ceux protégés par les municipalités. De plus, les églises ayant une valeur patrimoniale élevée et qui ne sont pas admissibles au programme de la Fondation du patrimoine religieux du Québec pourront recevoir une aide financière de ce fonds. Par ailleurs, le gouvernement intègre l'art public aux enjeux de conservation en permettant la restauration des œuvres d'art intégrées à l'architecture et à l'environnement (politique dite du 1 %). Finalement, les musées, lieux par excellence de diffusion de notre patrimoine, auront accès à de nouveaux crédits afin de renouveler leurs expositions permanentes.

Constitué d'une partie de la taxe sur le tabac, qui servait au remboursement du déficit olympique, le fonds est doté de 5 M\$ la première année, somme qui sera portée à 10 M\$ dès l'an prochain. Avec la contribution des partenaires, on prévoit des investissements de l'ordre de 200 M\$ d'ici cinq ans. La disponibilité d'une enveloppe budgétaire pluriannuelle permettra aux éventuels demandeurs d'aide financière d'effectuer une meilleure planification de leurs travaux, ce qui, dans le domaine de la restauration, constitue un avantage précieux.

D'une durée de cinq ans, le Fonds du patrimoine culturel québécois est administré par le ministère de la Culture et des Communications. Toute l'information – description des programmes, formulaires, etc. – est disponible dans le site Internet du Ministère à l'adresse www.mcc.gouv.qc.ca.

